

Mairie de Crégols
Procès verbal de la séance du conseil municipal
du 28 avril 2026

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Luc Weiss, Sophie Conquet (en visio), Jean-Paul Bernard, Isabelle Jonas, Dimitri Leduc, Marie-Chantal Malgoire

Absents : --

Pouvoirs : Sophie Conquet (en visio) donne pouvoir de signature à Didier Pech

Secrétaire de séance : Isabelle Jonas

Convocation et ordre du jour du 21/04/2026

La séance est ouverte à 16 h sous la présidence de Didier Pech.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 7 avril 2026

Approuvé à l'unanimité.

2. Vote des taux 2026

Les taux (Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier Non Bâti, Taxe habitation, Taxe foncière) restent aux mêmes valeurs que l'an passé. Pas d'augmentation.

Approuvé à l'unanimité.

3. Examen et approbation du budget prévisionnel 2026

Le budget 2026 est examiné par les élus.

Approuvé à l'unanimité.

4. Questions diverses

- Suite au départ annoncé de Marie-Chantal Malgoire en juillet 2026, la mairie ouvre un poste de Secrétaire Général de Mairie.
- Les élus ont visité une maison à Crégols pour le projet d'achat et mise en location d'un logement social. Cette maison nécessite des travaux : isolation du toit, des murs. Menuiseries extérieures à changer. Isolation du plancher entre rdc et 1^{er}. Chauffage à installer. VMC hygroréglable dans salle de bain rdc. Il faut aussi demander les diagnostics à l'agence.

- Les élections ont eu lieu au Conseil communautaire de la communauté de communes. (23 communes). Les élus de Crégols doivent envoyer les noms des titulaires/suppléants pour les commissions communautaires. Cette liste est revue en séance.
- Prochaine réunion du SESEL le 5 mai 2026 à Varaire.
- Prochaine journée citoyenne à Crégols le 6 juin 2026 : au programme sécurisation du chemin karstique : travaux et repas partagé avec les volontaires.
- Antenne SFR : un nouvel arrêté est paru au JO le 31 mars 2026 indiquant un nouveau site au Bourg de Crégols (p19). Affaire à suivre.
- Prochain conseil le jeudi 4 juin 2026 à 16H

La séance est levée à 19 h.

Le Maire,



La Secrétaire de séance,

